

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONSNOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En
au CA	exercice
93	93

PRESENTS	70
POUVOIRS Suppléants	4
POUVOIRS Titulaires	8
ABSENTS	11

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 6 JUILLET 2026Date de la Convocation

30 JUIN 2026

Date d'Affichage

30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi six juillet à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 10 Route de Téco - 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Richard ANGOSTO, Julien BACOU, Eric BEILLEVAIRE, Joëlle BERTHOMIEU, Henri BES, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Michel CARIVEN, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Jennifer CHEVALIER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Solange COSTES, Céu DA COSTA, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Bernard EGUILUZ, Nathalie ETIENNE, Laurent ESTRADA, Fabien FENESTRE, Guillaume GAIRIN, Patrice GAUSSERAND, Xavier GAY, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaël GRANGER, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Louisa KAOUANE, Jean-Claude LABORIE, Jean-Paul LALANDE, Patrice LAPEYRE, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Dominique MARIE, Thierry MARTIN, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Anne MILLET, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Antony MOUSSU, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Ludivine PAYA, Pascale PUIBASSET, Philippe RETHORE, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Paul SALVADOR, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Benoît TRAGNÉ, Lara TREGAN, Isabelle VAURS, Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Benjamin VERDEIL, François VERGNES, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Lucie DUCOS à Didier KLEIBER, Bernard FERRET à Francine DANEL, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Régine MOULIADE à Mickaël VIATGE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ à Stéphanie NADAÏ-PUECH, Jean-Luc BASTIE à Ludivine PAYA, Claire BATAILLER à Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE à Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Daniel BREIL à Michel CARIVEN, Max ESCAFFRE à François JONGBLOET, Nicolas GERAUD à Christophe GOURMANEL, Fabienne MOLINIER à Daniel RIBES

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent ALBERGE, Jérémy BOMPART, Thomas DOMENECH, François FABRE, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Christian LONQUEU, Peggy NOUVIALE, Alain PLANTADE, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Madame Pascale PUIBASSET

N°173_2026

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 03- Adoption de la liste des Commissions thématiques et désignation de leurs membres

Exposé des motifs

La présente délibération vise à compléter le règlement intérieur adopté lors de la séance du 15 juin 2026 et notamment le titre 4 chapitre 1 qui dispose que le Conseil communautaire peut former, au

cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit à l'initiative du Président, à l'initiative d'un de ses membres, soit à l'initiative de l'administration. La commission peut également se saisir par elle-même de toute thématique pour travailler celle-ci et réaliser une proposition à l'intention de l'Exécutif. Cette saisine est portée par le Conseiller délégué à l'animation de la Commission auprès du Président qui la valide avant proposition à l'Exécutif.

Les commissions thématiques sont naturellement composées des conseillers communautaires (dont les titulaires désignés par délibération) mais peuvent également accueillir de conseillers municipaux des communes membres qui ne sont pas membres du Conseil de communauté.

Les conseillers municipaux qui ne sont pas conseillers communautaires et les conseillers communautaires suppléants peuvent participer aux travaux des commissions et y prendre la parole, mais sans voix délibérative, et, en nombre au plus égal à l'effectif des conseillers communautaires présents à la commission.

La commission désigne son Président lors de sa séance d'installation, entre le 7 et 9 juillet, qui aura la responsabilité d'animer la commission. Il sera également procédé à l'élection de son suppléant.

La commission se tient sans nécessité de quorum.

La commission se positionne sur tout sujet qu'elle étudie (rapports et études) au travers des votes des seuls membres titulaires (désignés par délibération).

Le Conseil de communauté,

Oui cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L.2121-22, L.5211-40-1 et L.2143-3 relatifs à l'organisation des commissions intercommunales, Vu le règlement intérieur de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, approuvé par délibération du Conseil de communauté en date du 15 juin 2026,

Considérant la nécessité d'organiser les travaux préparatoires aux décisions du Conseil de communauté par la création de commissions thématiques,

Considérant que les membres des commissions sont désignés par le Conseil de communauté,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **décide de créer** les commissions intercommunales facultatives suivantes, conformément à la liste issue du règlement intérieur :

1°) Commission **Ressources** : finances, ressources humaines, juridique-commande publique, numérique

2°) Commission **Cadre de vie** : déchets, voirie

3°) Commission **Aménagement** : habitat, mobilité, urbanisme, aménagement urbain, affaires foncières, SIG, transition écologique et énergétique, GEMAPI GEPU

4°) Commission **Attractivité** : économie, culture, tourisme, communication externe, projets innovants

5°) Commission **Grandir et vivre ensemble** : petite enfance, éducation, politique de la ville famille jeunesse

6°) Commission **Vie des communes** : sujets d'expérimentation des communes, actions groupées entre communes, politiques contractuelles, concertation citoyenne

- **dit** que chaque conseiller communautaire est uniquement membre titulaire d'une commission,

- **précise** qu'en complément aux règles énoncées au sein du règlement intérieur, l'ensemble des règles et éléments de cadrages évoqués dans l'exposé des motifs ci-dessus s'appliquent en qualité de réglementation interne relative aux commissions thématiques,

- désigne les conseillers communautaires aux six commissions

1°) Commission Ressources

Nom Prénom	Commune
AGUERRE Jean-Marc	Gaillac
BASTIE Jean-Luc	Rabastens
BOUVIER-BELLEVILLE	Gaillac
CORTIJOS Boris	Graulhet
COSTES Solange	Lagrange
ESTRADA Laurent	Loupiac
FERRET Bernard	Senouillac
GAIRIN Guillaume	Lisle sur Tarn
GERAUD Nicolas	Rabastens
LONQUEU Christian	Itzac
NADAÏ-PUECH Stéphanie	Fayssac
TERZIEFF Jean-Brice	Gaillac
VEIGA DIAS COELHO Mickaël	Rabastens

2°) Commission Cadre de vie

Nom Prénom	Commune
BOUYSSIE Bertrand	Busque
BUSCAIL Pascal	Brens
CATHALAU Jean-Luc	Graulhet
CINQ Robert	Puybegon
EGUILUZ Bernard	Beauvais sur Tescou
ESCAFFRE Max	Castanet
GAY Xavier	Montgaillard
GLAUDIS Frédéric	Montels
LALANDE Jean-Paul	Tonnac
LAPEYRE Patrice	La Sauzière Saint Jean
LOYER Elisabeth	Montvalen
MAXIMILIEN Danièle	Graulhet
MONSARRAT Francis	Labessière-Candeil
RIBES Daniel	Gaillac
THOUY Clément	Técou
TRAGNE Benoît	Aussac

3°) Commission Aménagement

Nom Prénom	Commune
ANGOSTO Richard	Briatexte
ASSIE Alain	Lasgraisses
BES Henri	Graulhet
BRETAGNE Evelyne	Brens
DE NARDI Alex	Lagrange
FENESTRE Fabien	Salvagnac
LABORIE Jean-Claude	Couffouleux
LHERM Maryline	Lisle sur Tarn
MARIE Dominique	Saint-Gauzens
MATE Marie-Claire	Saint-Urcisse
MOUSSU Antony	Gaillac
NOUVIALE Peggy	Gaillac
PAYA Ludivine	Rabastens
RETHORE Philippe	Campagnac
ROBERT-COLS Pascal	Graulhet
VERDEIL Benjamin	Graulhet
VERGNES François	Labastide de Lévis

4°) Commission Attractivité

Nom Prénom	Commune
ALBERGE Laurent	Andillac
BACOU Julien	Graulhet
BERTHOMIEU Joëlle	Gaillac
BREIL Daniel	Gaillac
CARIVEN Michel	Gaillac
DA SILVA Sylvie	Le Verdier
GAUSSERAND Patrice	Gaillac
JEANJACQUES Hervé	Roquemaure
LAGASSE Patrick	Broze
MALGOUYRES Michel	Montdurausse
MOULIADE Régine	Larroque
PUIBASSET Pascale	Lisle sur Tarn
SALVADOR Paul	Castelnau de Montmiral
TERRASSIE Vincent	Graulhet
VIDAL Jonathan	Montans
YECHE Francis	Cahuzac sur Vère

5°) Commission Grandir et vivre ensemble

Nom Prénom	Commune
BATAILLER Claire	Lisle sur Tarn
BEILLEVAIRE Eric	Puycelsi
BRAYLE Sébastien	Cadalen
CASTAGNE-BARDI Gabrielle	Gaillac
CHEVALIER Jennifer	Gaillac
DA COSTA Céu	Graulhet
DUCOS Lucie	Mézens
ETIENNE Nathalie	Graulhet
GOURMANEL Christophe	Grazac
KAOUANE Louisa	Graulhet
MARTIN Thierry	Florentin
MONTELS Marie	Gaillac
TREGAN Lara	Couffouleux
TURLAN Gilles	Giroussens
VAURS Isabelle	Graulhet
VICENTE Béatrice	Graulhet

6°) Commission Vie des communes

Nom Prénom	Commune
CHARRUYER Sébastien	Parisot
GRANEL Marie	Tauriac
GRANGER Gwenaël	Peyrole
HARDY Christelle	Gaillac
HEBRARD Pascal	Bernac
HERIN Christophe	Rivières
JONGBLOËT François	Cestayrols
MILLET Anne	Couffouleux
MOLINIER Fabienne	Rabastens
MOLLE Jean-Marc	Fénols
TERRIER Martine	Sainte Cécile du Cayrou

Vote Pour : 82
 Vote Contre : 0
 Abstention : 0
 Non-participation au vote : 0

Acte rendu exécutoire
 - après transmission en Préfecture

Le **16 JUIL. 2026**

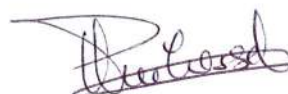
- publication - mise en ligne

Le **16 JUIL. 2026**

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
 Fait les jour, mois, an, susdits.

La Secrétaire de séance,
 Pascale PUIBASSET



Le Président,
 Christophe GOURMANEL

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16/07/2026



ID : 081-200066124-20260706-173_2026-DE